

Annexe 1 – Concours général des lycées : liste des disciplines et durée des épreuves

1. Classes de première

	Discipline	Durée de l'épreuve
Voie générale	Composition française	6 heures
	Histoire	6 heures
	Géographie	6 heures
	Version latine	4 heures
	Thème latin	4 heures
	Version grecque	4 heures

2. Classes de terminale

	Discipline	Durée de l'épreuve
Voie générale	Dissertation philosophique	6 heures
Voie générale et voie technologique	Langues vivantes : version et composition en langue : — allemande ; — anglaise ; — arabe ; — chinoise ; — espagnole ; — hébraïque ; — italienne ; — portugaise ; — russe.	5 heures
Voie générale enseignements de spécialité	Sciences économiques et sociales	6 heures
	Mathématiques	5 heures
	Numérique et sciences informatiques	5 heures
	Physique-chimie	5 heures
	Sciences de la vie et de la Terre	5 heures
	Sciences de l'ingénieur	5 heures

Voie technologique série STI2D Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable	Ingénierie, innovation et développement durable	Épreuve écrite d'admissibilité : 5 heures Épreuve d'admission : épreuve de projet de 4 demi-journées (12 élèves répartis en 3 groupes de 4 candidats représentant les 4 spécialités de la série STI2D)
Voie technologique série STL Sciences et technologies de laboratoire	Biochimie-biologie et biotechnologies OU Sciences physiques et chimiques en laboratoire	Épreuve écrite d'admissibilité : 5 heures Épreuve d'admission : 6 heures
Voie technologique série STS Sciences et technologies de la santé et du social	Sciences et techniques sanitaires et sociales	Épreuve écrite d'admissibilité : 5 heures Épreuve d'admission : 6 heures
Voie technologique série STMG Sciences et technologies du management et de la gestion	Management, sciences de gestion et numérique	4 heures
Voie technologique série STHR	Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration	Épreuve écrite d'admissibilité : 4 heures Épreuve d'admission : — STC (sciences et technologies culinaires) : une demi-journée — STS (sciences et technologies des services) : une demi-journée

3. Classes de première et de terminale

	Discipline	Durée de l'épreuve
Voie générale et voie technologique	Arts plastiques	4 heures
	Éducation musicale	5 heures